



SAS - Droit de vote octroyé au Président

Par **Gaiaaaa**, le **17/11/2019** à **22:55**

Bonjour à tous et à toutes,

Je me permets de vous contacter pour savoir si il était possible d'octroyer facilement 1 droit de vote à un Président de SAS.

J'avais pensé que l'extrait suivant pouvait être insérer dans les statuts:

" Au cours de ses fonctions, le Président se voit octroyer une 1 droit de vote lors des assemblées générales".

En effet, la société en cours de création est composé de 2 actionnaires à 50% chacun (50 actions portant 1 droit de vote chacun). Cela serait un façon pour créer une majorité au profit de l'organe dirigeant.

Conseillez-vous une autre approche pour créer une surpondération au niveau de l'organe dirigeant sans impacter la distribution des bénéfices?

Le but n'est pas de passer par la case des commissaires.

Je vous remercie pour votre précieuse aide.